

Indemnités de déplacement

Par richardbe, le 25/04/2014 à 14:08

bonjour

je suis en mission pour 9 mois à 120 kms de mon domicile, je suis formateur dans un organisme de formation.

I employeur me verse 80 % des dépenses prèvues par semaine.or il y va de ma poche et il tarde à me rembourser , malgré les justificatifs, y a t il un délai? merci pour vos réponses

Par P.M., le 25/04/2014 à 19:20

Bonjour,

Si aucune disposition à ce propos n'est prévue au contrat de travail ou à la Convention Collective applicable, l'employeur doit rembourser les fais professionnels sous un délai raisonnable sans que la Jurisprudence ne l'ait fixé formellement...